

BULLETIN 2026-02



Objet : L'utilisation de RallySafe dans les zones de vitesse neutres

Date : Le 10 février 2026

**Entrée en vigueur : Vos commentaires seront acceptés jusqu'au
24 février 2026.**

Argumentaire : Donner aux organisateurs une autre façon de contrôler la vitesse lorsqu'une partie d'une spéciale doit être parcourue à vitesse moindre, pour des raisons de sécurité ou de performance. Cette méthode fait appel à une autre fonctionnalité de RallySafe. Pour les compétiteurs, une chicane est une décélération et une accélération rapides, tandis que la zone neutre de vitesse est une gestion plus modérée de la vitesse sur une section de route. Ces deux moyens sont efficaces et peuvent être utilisés par les organisateurs à leur convenance.

13.5.5 Zone de vitesse neutre

Les organisateurs peuvent utiliser une zone de vitesse neutre (NZ) si leur appareil de géolocalisation est en mesure d'en produire.

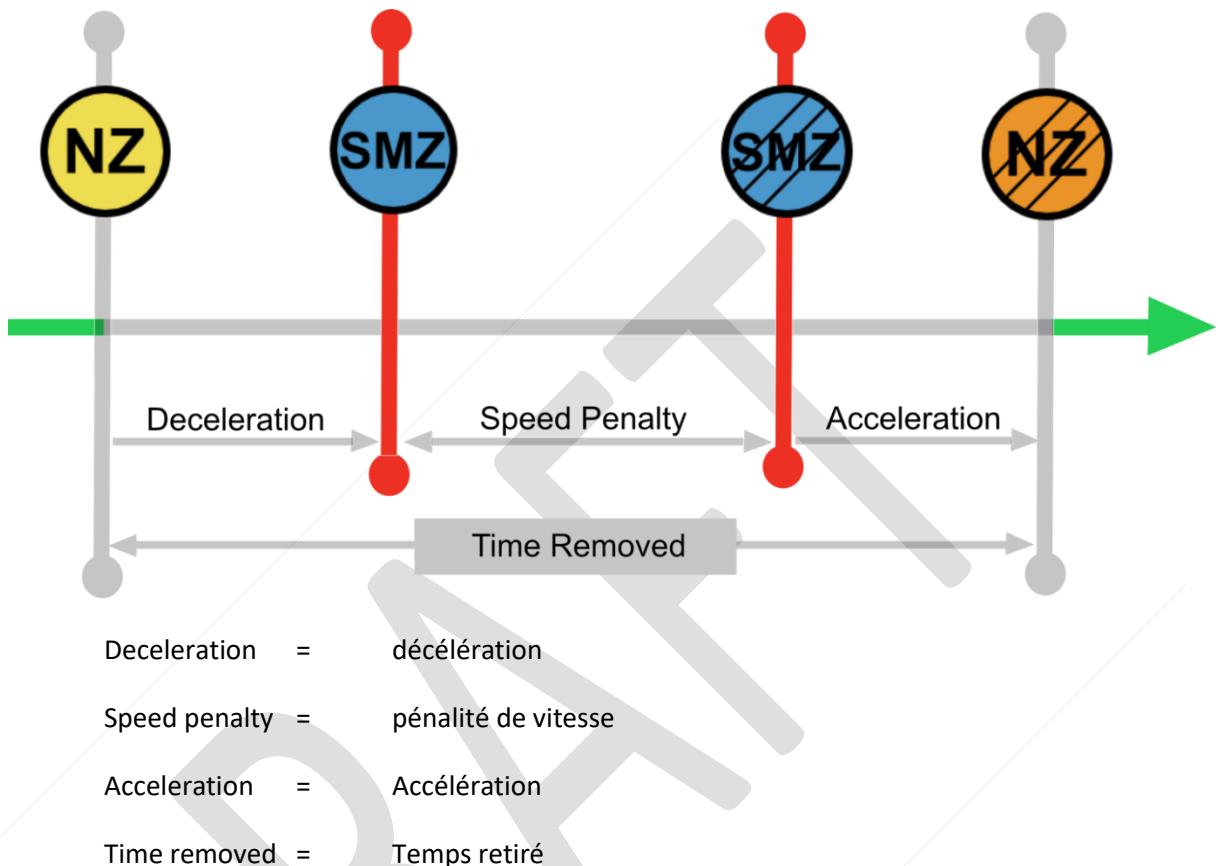
La zone de vitesse neutre est constituée d'une zone de surveillance de la vitesse (SMZ) avec un espace tampon à chaque extrémité pour la décélération et l'accélération. Elle a été conçue pour créer une partie de la spéciale qui n'est pas chronométrée et où les voitures reçoivent la vitesse maximale sur une distance précise de la SMZ. Le temps passé dans la zone neutre est déduite du temps passé en spéciale. Ainsi les équipages peuvent conduire plus lentement que la vitesse maximale sans pénalité de temps additionnel ou de temps de spéciale ajouté.

Les organisateurs doivent expliquer la procédure qui sera utilisée dans leur événement, y compris la longueur de la zone de vitesse neutre et les longueurs des zones de décélération, de surveillance de la vitesse et d'accélération, ainsi que la vitesse maximale de la SMZ.

L'endroit et les distances doivent être indiqués tant dans le cahier de route que dans les notes fournies.

Il est interdit d'immobiliser sa voiture dans une zone neutre.

Les pénalités pour excès de vitesse ou arrêt dans la zone sont indiquées au RNR 17.2 f) et g).



16.8.7 Zones de vitesse neutres

Des affiches devront être installées des deux côtés de la route qui indiqueront :

- Début de la zone neutre : indique là où le temps est arrêté et où commence la décélération.
- Début de la zone de surveillance : indique le début de la zone de vitesse restreinte. De cet endroit jusqu'à la fin de la SMZ.
- Fin de la zone de surveillance : indique la fin de la zone de vitesse restreinte et le début de la zone neutre d'accélération.
- Fin de la zone neutre :: indique là où le chronométrage de la spéciale reprend.

| <u>Zone de vitesse neutre</u> | | | |
|---|---|--|---|
| <u>Début de la zone neutre</u> | <u>Début de la zone de surveillance</u> | <u>Fin de la zone de surveillance</u> | <u>Fin de la zone neutre</u> |
|  |  |  |  |
| | | | |

17.2 PÉNALITÉS DE PERFORMANCE

- f) Dépassement de vitesse en chicane virtuelle ou en Zone de vitesse neutre
- 10 secondes si moins ou égal à 9 kmh au-dessus.
- 30 secondes si plus de 9 kmh au-dessus.
- Temps arrêté
- g) S'immobiliser dans une zone de vitesse neutre